

# FFESSM FINISTERE COMMISSION TECHNIQUE SAISON 2016 2017



Les formations proposées par la Commission Technique de FFESSM Finistère vont reprendre prochainement avec notre week-end de début de saison les 5 et 6 novembre 2016 à Châteaulin (stage initial MF1, stage initial initiateur et TSI).

Le stage initial MF1 se poursuivra sur les 19-20 et 26-27 novembre 2016. Des journées de formation complémentaire sont prévues les 21 janvier, 4 mars et 22 avril 2017. Un stage final et un examen MF1 est prévu du 21 au 26 août 2016.

Des journées intermédiaires initiateur sont prévues les 4 décembre 2016, 8 janvier et 5 février 2017. L'examen initiateur est prévu le 19 mars 2017.

La formation théorique guide de palanquées (GP) revient cette année à des cours en soirée (mercredi à Brest et vendredi à Quimper). Comme l'an dernier 8 journées de formation mer auront lieu dont 4 journées communes regroupant les plongeurs et plongeuses du nord et du sud.

La première journée commune (nord-sud) est prévue en décembre 2016 à Brest. La théorie anticipée est prévue en avril 2017 (date non communiquée) à Quimper et un à deux examens pratiques sont prévus en juin 2017 (dates non validées).

Les formations sont proposées à des prix très intéressants car le comité départemental recherche et bénéficie d'aides afin de faciliter l'accès aux fonctions de cadres bénévoles. L'organisation des démarches a été également facilitée en incluant les repas lorsque des journées entières sont organisées.

La formation TIV est prévue les 8 et 9 octobre 2016. Vous avez reçu il y a quelques temps la fiche d'inscription. Toutefois, nous la joignons de nouveau dans cet envoi.

Les formations de secourisme (PSC1) sont prévues le 3 décembre à Quimper et le 22 janvier à Brest. Les parties RIFAx nécessaires au passage de certains examens auront lieu en piscine le 11 décembre à Quimper et le 29 janvier à Brest (RIFA P et RIFA A) ainsi que le 11 mars à Douarnenez (RIFA HS).

Constitution d'un dossier :

- La **fiche d'inscription** de la formation concernée remplie pour chaque personne demandant une formation.
- La photocopie de la **licence** en cours. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'accès aux formations (même théoriques) ne sera pas possible si une copie de la nouvelle licence 2017 n'a pas été fournie.
- Un **certificat médical de non-contre-indication de moins d'un an** établi par un médecin fédéral ou un médecin de plongée ou hyperbare ou ayant une capacité de médecine du sport. Comme pour la licence ce certificat doit être à jour et donc renouvelé au besoin lors de la formation pour être valide.
- Une **photocopie du brevet** autorisant l'accès à la formation (niveau 2 au moins pour initiateur – niveau 3 pour le guide de palanquée (GP-N4) – guide de palanquée pour MF1)
- **Un chèque** du montant du coût de chacune des formations (un chèque par module).

**La compétence RIFAP** (Réactions et Interventions Face à un Accident de Plongée) sera exigée pour se présenter aux épreuves de l'initiateur, du niveau 4 Guide de palanquée (même pour la théorie anticipée début avril) et du MF1. Les stagiaires déjà titulaires du RIFAP devront en fournir une copie à l'inscription Initiateur.

Les stagiaires qui ne sont pas titulaires de la compétence RIFAP devront suivre une formation dispensée par FFESSM 29 ou organisée dans leur club.

Pour la formation Initiateur **un minimum de 12 plongées en autonomie** est exigé après le niveau 2, sans compter les plongées de réadaptation. Ces plongées doivent figurer sur le carnet et être signées par un moniteur (MF1 au minimum).

**Les fiches d'inscription correctement renseignées et chèques doivent être transmis par voie postale avant le 2 novembre 2016** à l'adresse suivante

FFESSM FINISTERE – Maison Départementale des Sports - 4 rue Turgot – 29000 Quimper.

Les autres éléments du dossier seront à remettre aux responsables des formations lors de la première journée de formation.

A très bientôt !

Les responsables de la Commission Technique de FFESSM Finistère  
Roland Boutin, Daniel Mathiot, Cyrille Bertaux